

VERSION GRECQUE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Isabelle Gassino – Thibault Miguet

Coefficient : 3.

Durée : 4 heures.

Thème : Mesure et excès.

376 copies ont été remises au jury de version grecque cette année, chiffre comparable aux sessions précédentes (360 en 2024, 396 en 2023). Elles ont été notées de 20 (note attribuée à 2 copies) à 0, cette note sanctionnant une copie blanche et une copie ne traitant pas le sujet, son auteur ayant composé sur le sujet de traduction et commentaire. Rappelons à cette occasion qu'une erreur d'inscription est rédhibitoire et que le candidat ou la candidate qui ne traite pas le sujet pour lequel il/elle s'est inscrit obtient automatiquement la note de 0.

La moyenne se situe à 9,69, valeur également équivalente à celle des années précédentes (9,575 en 2024, 9,70 en 2023). 188 copies, soit 50% du total, ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 ; 111 copies (29%), une note supérieure ou égale à 14 ; et 46 copies (12%), une note supérieure ou égale à 17.

L'extrait proposé était tiré des *Vies de philosophes* de Diogène Laërce (III^e s. ap. J.-C.) ; il avait été retenu pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que, relatant quelques faits et paroles célèbres de Socrate, il illustrait bien le thème de cette année, en particulier le sens de la mesure du philosophe par opposition aux excès de ses contemporains ; ensuite, parce que, tout en étant d'un auteur « post-classique », le texte, par son vocabulaire, sa syntaxe, sa morphologie, n'était pas de nature à dérouter les candidats — du reste, on ne s'attendait pas à ce qu'ils soient familiers de cet auteur ; enfin parce que la connaissance du contexte pouvait, au contraire, les guider et leur indiquer s'ils étaient ou non sur la bonne voie : on pense notamment au fameux Μηδὲν ἄγαν (« Rien de trop ») qui concluait notre extrait et dont la célébrité devait agir comme adjuvant, même si cela n'a pas été — loin de là — systématiquement le cas. Disons-le nettement : s'il n'était pas indispensable de connaître Diogène Laërce, en revanche, le jury considère que les principaux faits et gestes attribués à Socrate font partie du bagage culturel indispensable à tout helléniste, même débutant. Dans l'esprit du jury, en effet, il n'y a pas d'opposition absolue entre les deux types d'épreuves proposés (traduction et commentaire d'un côté, version de l'autre) : une version seule peut être aussi un excellent moyen d'évaluer les connaissances en littérature et en civilisation. Au terme de la lecture des copies, il est apparu clairement que de trop nombreux candidats ignorent non seulement le célèbre adage, mais également l'existence du *Banquet* de Xénophon, du démon de Socrate ou l'identité d'Antisthène (identifié à Socrate lui-même dans un nombre non négligeable de copies !).

Néanmoins, la connaissance du contexte et de quelques faits généraux ne pouvait se substituer à une lecture précise et à une analyse grammaticale rigoureuse du texte : certains candidats ont en effet manifestement renoncé à faire le travail attendu dans l'exercice de version pour produire un texte qu'on ne peut qualifier de traduction, du fait qu'il n'a qu'un très lointain rapport avec l'original. Ces candidats, qui ont parfois rendu une copie entière, n'ont bien évidemment obtenu qu'une note-plancher.

Rappelons ensuite – dans la lignée des précédents rapports – que l'exercice de version est aussi un exercice d'expression écrite. Or, le jury a constaté, comme l'an dernier, la présence d'un nombre élevé de fautes de français. Ces fautes vont de l'accent erroné ou absent aux grossières fautes d'accord ou barbarismes. Des formes telles que « *il produisa », « *un seul maux », « *lui offra », « *bien qu'il lui donna » sont inadmissibles de la part d'étudiants de l'enseignement supérieur ; elles sont rédhibitoires dans un concours comme celui des ENS. Ces fautes, nous le redisons, sont sanctionnées au même titre que des fautes de grec. Une partie du temps de l'épreuve de version doit être consacrée à la relecture attentive du texte final. Précisons enfin que, s'il est demandé aux candidats de n'utiliser ni effaceur ni correcteur, cette consigne ne les dispense en rien de respecter une exigence fondamentale, celle de remettre une copie propre et lisible ; dans certains cas, en effet, le jury a eu le sentiment de lire un brouillon plutôt qu'une copie définitive, avec toutes les difficultés de lecture et d'interprétation que cela suppose.

Les remarques qui suivent ne visent pas à faire le catalogue des fautes qui ont été relevées, mais à montrer, exemples à l'appui, ce qu'il faut absolument éviter de faire, ainsi que ce qu'il faut avoir pour objectif de faire. Nous rappellerons, chemin faisant, quelques principes généraux — qui ne différeront guère de ceux qui ont été énoncés dans les rapports précédents, signe que, si les membres du jury passent, la version grecque reste ! — mais aussi quelques remarques précises sur le texte proposé.

Premier principe à retenir et à appliquer : dans la traduction, il faut *rendre compte de TOUS les mots*, y compris les mots de liaison, qui posent un problème particulier : on est en effet souvent pris entre deux solutions aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre consistant, pour l'une, à traduire ces mots le plus précisément possible, généralement de manière très lourde, et à leur donner de ce fait une importance démesurée, pour l'autre, à les ignorer purement et simplement, ce qui peut priver le texte de quelques nuances indispensables.

« Rendre compte de tous les mots » ne veut pas nécessairement dire traduire mot pour mot. Par exemple, dans le texte qui nous occupe, les liaisons entre les phrases sont souvent assez lâches, et c'est bien compréhensible : il s'agit d'une collection de moments ou de mots mémorables, entre lesquels il n'existe pas forcément de lien logique ni même chronologique : un *καί* ou un *δέ* fait alors l'affaire en grec, et il n'y a pas lieu de mettre systématiquement un « et » en tête de la phrase française. On peut tenter de varier un peu (« en outre », « de plus »), voire, à l'occasion, de ne pas mettre de mot de liaison en français.

Ainsi, le *τε* que l'on trouve en tête de la première phrase (en deuxième position, puisqu'il est enclitique) avait d'autant moins à être traduit qu'il faisait le lien avec la phrase précédente que, par définition, le candidat ignorait : la liaison n'a alors pas à être indiquée en français — il serait même fautif de tenter de le faire.

- Χαρίμιδου τε οἰκέτας αὐτῷ διδόντος, ἵν' ἀπ' αὐτῶν προσοδεύοιτο, οὐχ εἴλετο.
Alors que Charmide lui proposait des domestiques, afin qu'il en tire un profit, il ne les accepta pas ;

La première phrase commençait par une structure très courante en grec, un génitif absolu, dont le participe présent indiquait une notion d'effort : littéralement « alors que Charmide cherchait à lui donner ». Le terme *οἰκέτας* (sing. *οἰκέτης*), pourtant très courant, a dérouté certains candidats : il ne fallait pas y voir des membres de la famille de Charmide, ni des « esclaves » (un *οἰκέτης* est certes un esclave, mais le terme grec ne détaille pas le statut civique), mais des serviteurs ou des domestiques.

L'optatif après ἵνα avait bien entendu valeur de but (optatif oblique), il était donc superflu (et fautif) d'ajouter un verbe « pouvoir » dans la traduction : nous n'étions pas ici face à un potentiel. Attention, il est inexact de traduire αὐτῷ et αὐτῶν par « celui-ci, ceux-là » : il s'agit d'anaphoriques, et non de démonstratifs.

Enfin, la forme εἴλετο n'était autre que l'aoriste thématique du verbe αἰρέομαι, « prendre pour soi ». Il est indispensable – nous y reviendrons – de connaître par cœur les verbes irréguliers les plus fréquents, dont toutes les grammaires et tous les manuels de grec donnent une liste plus ou moins longue (on pourra, dans un premier temps d'apprentissage, se borner à la plus courte !). Faute d'identifier correctement εἴλετο, certains candidats ont compris que la forme venait de εἴλλω / εἵλλω (rouler, enrrouler), ce qui aboutissait inmanquablement à de gros contresens.

- καὶ τὸ κάλλος ὑπερεῖδεν Ἀλκιβιάδου κατὰ τινας.
et, selon certains, il dédaigna la beauté d'Alcibiade.

Cette phrase contenait de nouveau un verbe irrégulier indispensable : il convenait d'identifier la forme ὑπερεῖδεν comme l'aoriste de ὑπερ-ὀράω, dont la forme simple, ὀράω, ainsi que les temps primitifs de celle-ci, sont à retenir en priorité.

Autre difficulté morphologique (toute relative, car les neutres de la 3^e déclinaison ne sont pas rares et doivent être connus et reconnus) : la forme de neutre en -ος : κάλλος était bien à associer à l'article τὸ et à distinguer nettement de l'adjectif καλός (l'accentuation et le redoublement de la consonne étaient là pour le confirmer).

Enfin, la préposition κατὰ suivie de l'accusatif ne peut être traduite, ici, par « contre », même si le Bailly en donne de rares exemples. Il faut retenir que κατὰ + accusatif a le sens de « le long de, suivant » ; ici, donc, « suivant certains, d'après certains ».

- Καὶ ἐπὶ ἡνείκελ χρόνῳ ὡς κάλλιστον κτημάτων, καθὰ καὶ Ξενοφῶν ἐν Συμποσίῳ φησὶν.
Il louait le temps libre comme la plus belle des choses que l'on puisse avoir, comme le dit également Xénophon dans son Banquet.

L'identification de la forme ἐπὶ ἡνείκελ comme imparfait de ἐπαινέω a posé problème à de nombreux candidats : la forme a souvent été traduite comme un présent. Il est vrai que la terminaison en -ει pouvait plaider en ce sens, mais il fallait être attentif à l'accentuation et surtout à l'allongement (augment temporel) aboutissant au η et placé non en début de verbe, mais, comme c'est normal pour les verbes composés, entre le préverbe et le verbe.

σχολήν était délicat à traduire ; les traductions par « oisiveté » n'étaient pas acceptables, car le mot a une connotation plutôt négative en français contemporain ; « loisir » n'était guère moins ambigu, surtout s'il était malencontreusement employé au pluriel (rien à voir entre « les loisirs » et ce dont il était question ici) ; « repos » faisait franchement faux sens. Le terme, comme son équivalent latin *otium*, désigne le temps durant lequel on n'est pas pris par des obligations liées au travail ou à la vie sociale, et qui peut être consacré à la vie de l'esprit.

La fin de la phrase faisait bien sûr référence non à un banquet quelconque, mais à l'ouvrage de Xénophon, *Le Banquet*, comme la majuscule l'indiquait. Rappelons qu'en français, un titre doit être mis en italique, ou, dans un texte manuscrit, souligné. En outre, comme plusieurs auteurs ont écrit un dialogue portant le même titre, on peut ajouter un possessif en français (sachant que le possessif grec est rarement exprimé, surtout s'il n'y a aucune ambiguïté sur l'identité du possesseur).

- Ἔλεγε δὲ καὶ ἐν μόνον ἀγαθὸν εἶναι, τὴν ἐπιστήμην, καὶ ἐν μόνον κακόν, τὴν ἀμαθίαν.

Il disait aussi qu'il n'existe à la fois qu'un seul et unique bien, le savoir, et qu'un seul et unique mal, l'ignorance ;

Voici l'un des passages sur lesquels ont buté les candidats qui n'avaient pas suffisamment de pratique du grec : ἔλεγε n'était rien d'autre que l'imparfait du verbe λέγω, à la troisième personne du singulier. Il fallait avoir le réflexe — l'un des premiers à acquérir concernant la conjugaison des verbes grecs — d'isoler l'augment (le ἐ- initial) et de retrouver le verbe λέγω ; faute de cette analyse très simple, plusieurs candidats ont rapproché cette forme du mot « élégie » (en grec ἐλεγεία), et cela autant de fois que la forme apparaissait dans le texte, ruinant définitivement le sens de celui-ci.

De nombreux candidats ont également confondu ἐν, neutre de εἷς (« un, un seul ») avec la préposition ἐν ; non seulement les signes diacritiques (la préposition est un proclitique, donc ne porte pas d'accent, et prend un esprit doux) auraient dû les alerter, mais, surtout, la préposition ne peut être suivie que du datif ; or la phrase n'en comportait aucun.

La ponctuation du texte invitait à faire de τὴν ἐπιστήμην et de τὴν ἀμαθίαν des appositions et donc à donner au verbe εἶναι son sens fort de « exister ».

Une exigence très importante concerne la concordance des temps en français ; on sait que le grec ne la pratique pas, mais il convient, comme toujours dans une traduction, de se conformer aux exigences de la langue d'arrivée ; ainsi, dans cette phrase, le verbe εἶναι, dépendant d'un verbe à l'imparfait (ἔλεγε) devait être considéré comme un imparfait lui aussi (« *il disait qu'il n'existait...* ») ; néanmoins, dans ce cas précis, la traduction de εἶναι par un présent (« *il disait qu'il n'existe...* ») est acceptable, dans la mesure où la formule de Socrate est une vérité générale. Ce n'est pourtant pas le cas partout dans le texte.

- πλοῦτον δὲ καὶ εὐγένειαν οὐδὲν σεμνὸν ἔχειν, πᾶν δὲ τοῦναντίον κακόν.
que la richesse et une naissance illustre n'ont rien qui doive susciter le respect, mais qu'au contraire, elles ont tout de mauvais / mais que, tout au contraire, elles sont un mal.

La proposition ci-dessus est la suite du discours indirect qui était introduit par ἔλεγε ; il n'était pas nécessaire de répéter, dans la traduction, « il disait que », mais il fallait manifester nettement le lien de subordination : la reprise par « que » était suffisante, mais indispensable.

Il fallait prêter attention à la construction, ici : σεμνόν ne pouvait pas être construit avec εὐγένειαν, comme la terminaison de l'adjectif le montrait.

La seconde partie offrait un parallélisme entre πᾶν et οὐδὲν qu'il convenait de repérer. On pouvait également faire de πᾶν δὲ τοῦναντίον un bloc adverbial (« *tout au contraire* ») : les deux constructions ont été acceptées.

- Εἰπόντος γοῦν τινος αὐτῷ ὥς εἶη Ἀντισθένης μητρὸς Θράκης.
Par exemple, un jour qu'on lui disait qu'Antisthène était de mère thrace,

γοῦν fait partie de ces mots de liaison particulièrement embarrassants ; le jury n'a pas sanctionné les traductions (embarrassées) par « certes », mais a préféré valoriser les suggestions pertinentes telles que « ce qui est sûr, c'est que » (même si cette traduction est un peu longue !), « en tout cas », ou encore « par exemple ».

Le génitif absolu qui ouvrait cette phrase n'a pas toujours été repéré, et on a vu fleurir une profusion de « il », de sorte qu'on ne comprenait plus de qui il était question ; τινος est bien sûr un indéfini (« quelqu'un »), et αὐτῷ renvoie à Socrate.

L'optatif εἶη est un optatif oblique de discours indirect, notant (avec l'emploi de la conjonction ὥς) une certaine prise de distance entre la personne qui rapporte les propos et les

propos rapportés ; pour cette raison, il était acceptable d'introduire un conditionnel en français (« *Antisthène serait de mère thrace* ») ; il fallait néanmoins absolument distinguer cet optatif d'un potentiel.

Tout autant que les connaissances grammaticales, la culture générale et, plus encore, la lucidité sont indispensables, en version grecque comme ailleurs, pour éviter d'écrire une phrase aussi absurde que « il (Socrate) était Antisthène », ou, pire encore, « il était Antisthène, mère de Thrace » ! Rappelons que μητὶς est un génitif marquant, ici, l'origine : Antisthène était né d'une mère thrace. Gênés sans doute par la majuscule (obligatoire pour tous les adjectifs de nationalité en grec), certains candidats ont cherché à rendre Θράττης par des noms propres. Le dictionnaire Bailly faisait des propositions en ce sens (« femme thrace », « fille de Thrace »), mais elles étaient toutes à rejeter ici.

- « Σὺ δ' ὧν », ἔφη, « οὕτως ἂν γενναῖον ἐκ δυεῖν Ἀθηναίων γενέσθαι ; »
*il répondit : « Pensais-tu, toi, qu'un homme si noble eût pu naître de deux Athéniens ?
/ Pensais-tu, toi, qu'il aurait eu une âme aussi noble, s'il était né de deux parents athéniens ? »*

Ce segment a posé énormément de problèmes aux candidats et il a permis de distinguer les excellentes copies des autres. Il n'était pourtant pas d'une grande difficulté, mais une série d'identifications erronées pouvait mener à de lourds contresens.

Pour commencer, ὧν est l'imparfait du verbe οἶμαι à la deuxième personne du singulier, et non le génitif du mot ὦν, -οῦ (τό), *l'œuf* : la position de l'accent interdisait cette hypothèse qui certes aboutissait à des traductions plaisantes, mais sans rapport avec le texte original. Mention spéciale au candidat qui en a fait l'injure « crâne d'œuf » : nul doute qu'Aristophane aurait apprécié, mais nous n'avons malheureusement pas affaire à un texte comique.

Ensuite, δυεῖν était une forme de δύο recensée dans le Bailly, non un composé du verbe δύω.

Concernant la syntaxe, οὕτως portait sur l'adjectif γενναῖον (« *aussi noble* »), conformément à un emploi très courant de οὕτως ; γενναῖον ne pouvait porter sur le sujet, σύ : si tel avait été le cas, il aurait été accordé au cas du sujet, donc au nominatif. Il fallait bien entendu tenir compte de la particule ἂν et l'associer au verbe γενέσθαι : il s'agit d'un irréel du passé.

On avait le choix entre faire de cette infinitive une nouvelle phrase à valeur générale (première traduction proposée ci-dessus) ou la rapporter à Antisthène (seconde traduction) : si la première traduction met directement en lumière la noblesse d'âme d'Antisthène et fait mieux ressortir l'ironie socratique du propos, la seconde proposition semble grammaticalement plus satisfaisante, dans la mesure où elle justifie l'allusion à Antisthène qui précède immédiatement.

- Φαίδωνα δὲ δι' αἰχμαλωσίαν ἐπ' οἰκήματος καθήμενον προσέταξε Κρίτωνι λυτρώσασθαι, καὶ φιλόσοφον ἀπειργάσατο.
Par ailleurs, alors que Phédon se trouvait en prison après avoir été fait prisonnier à la guerre, il ordonna à Criton de le racheter, moyennant rançon, et en fit un philosophe accompli.

Ici aussi, il était indispensable de manifester qu'on savait de quoi il était question : Phédon est le personnage éponyme d'un dialogue de Platon et est suffisamment connu pour que son nom soit francisé : on évitera donc absolument les formes « Phaédôn » ou « Phaidôn » qui donnent à penser qu'il s'agit d'un inconnu.

Il fallait construire patiemment la phrase en commençant par le sujet (Socrate, sous-entendu ici) et le verbe conjugué : des conseils qu'on donne volontiers dans les premiers mois

d'apprentissage du grec, mais qui s'appliquent tout autant ici ! Cela aurait évité des confusions dans les personnages, « Phédon ordonnant à Criton de le délivrer (Socrate ?) », ou « Socrate ordonnant que Phédon délivre Criton ».

Le verbe ἀπειργάσατο a bien souvent été mal identifié : il s'agissait de l'aoriste moyen de ἀπεργάζομαι, et avait ici le sens de « transformer, faire devenir » ; il ne s'agissait pas du verbe ἀπείργω, « enfermer, écarter, repousser », dont les temps primitifs (que l'on trouvera dans le dictionnaire à l'entrée correspondant au verbe simple εἶργω) ne sont pas les mêmes.

Φιλόσοφον était ici un attribut du COD (le COD étant Phédon), d'où l'absence d'article. Il fallait bien comprendre « philosophe » et non gloser en « philosophie ».

- Ἀλλὰ καὶ λυρίζειν ἐμάνθανεν ἤδη γηραιός, μηδὲν λέγων ἄτοπον εἶναι ἃ τις μὴ οἶδεν ἐκμανθάνειν.

En changeant de sujet, il se mit à l'apprentissage de la lyre alors qu'il était déjà âgé, disant qu'il n'y avait rien d'étrange à chercher à connaître sérieusement ce que l'on ne sait pas.

Autre combinaison de particules délicate à traduire : ἀλλὰ καί ! Bailly propose un « mais certes » bien peu satisfaisant (mais qui n'a pas été sanctionné). Il s'agit pour l'auteur d'introduire une nouvelle anecdote : une traduction par « Et ce n'est pas tout », trouvée dans une copie, a été appréciée et valorisée ; on a admis aussi « en outre », ou bien « d'ailleurs », qui manifestaient une réflexion du candidat sur la composition du texte. Il était également possible de comprendre que la particule de liaison était simplement ἀλλά et que καί avait, ici comme dans d'autres cas, valeur adverbiale.

Il convenait de rendre compte de la valeur d'aspect inchoatif du verbe ἐμάνθανεν : la traduction par un imparfait français était donc insuffisante.

Le participe λέγων et la suite de la phrase ont été généralement très mal compris ; une des clés résidait dans le fait que ἐκμανθάνειν complète ἄτοπον (et non la relative qu'il suit immédiatement). Par ailleurs, ἃ est le relatif neutre pluriel et ne peut en aucun cas introduire une complétive à un verbe déclaratif ; ἃ n'a pas d'antécédent, dans le cas présent, et sert de complément d'objet à la fois au verbe ἐκμανθάνειν et au verbe οἶδεν (« apprendre à fond les choses que quelqu'un ne sait pas »).

Signalons enfin que la forme οἶδεν, comme toute la conjugaison du verbe οἶδα, est à identifier au premier coup d'œil comme le verbe « savoir ». Certains candidats ont rattaché cette forme au verbe οἰδέω, « gonfler, grossir ». La seule chose utile que l'on puisse retirer de cette erreur est une maxime pleine de sagesse, quoique sans aucun rapport avec le texte, apparue dans une copie : « Maîtriser son sujet ne fait pas grossir » ; à méditer et à appliquer sans restriction, bien évidemment !

- Ἔτι τε ὥρχεϊτο συνεχές, τῇ τοῦ σώματος εὐεξία λυσιτελεῖν ἡγούμενος τὴν τοιαύτην γυμνασίαν, ὥς καὶ Ξενοφῶν ἐν Συμποσίῳ φησίν.

En outre, il dansait sans arrêt / passait son temps à danser, dans l'idée que ce genre d'exercice était bénéfique pour la forme physique, comme Xénophon le dit également dans son Banquet.

L'adverbe ἔτι n'avait pas ici de sens temporel (« il dansait encore »), mais, associé à τε, il jouait le rôle de mot de liaison. La forme ὥρχεϊτο ne pouvait dériver de ἄρχομαι (encore une fois, il est capital de maîtriser les règles de formation d'un augment : jamais α + augment n'aboutira à ω) ; il s'agissait du verbe ὥρχεομαι, « danser ».

À connaître également de toute urgence : le verbe ἡγέομαι, qui a bien plus souvent le sens de « penser » que celui de « conduire », et qui, comme tous les verbes d'opinion, est suivi d'une proposition infinitive.

Rappelons aussi que l'adjectif τοιοῦτος, ici présent sous la forme de l'accusatif féminin singulier τοιαύτην, est à distinguer du démonstratif οὗτος ; son sens n'est pas « celui-ci », mais, littéralement, « qui est d'une nature semblable à celui-ci », « de ce genre ».

- Ἦλεγε δὲ καὶ προσημαίνειν τὸ δαιμόνιον τὰ μέλλοντα αὐτῷ.
Il disait aussi que son démon le prévenait de ce qui allait se produire ;

τὸ δαιμόνιον désignait une réalité bien connue, le fameux « démon » de Socrate, cette voix intérieure qui, disait-il, le retenait, à certains moments, de faire quelque chose. L'appellation « démon de Socrate » est entrée dans la langue, elle était donc à privilégier. En revanche, dire « le démon » sans précision n'était pas acceptable, car l'expression évoquait quelque chose de très différent, en lien avec l'imaginaire collectif hérité du christianisme. Le verbe προσημαίνω signifie simplement « annoncer d'avance, prévenir d'avance » : il fallait conserver le sens propre ici, sans verser du côté des « prodiges ».

- τό τε εὖ ἄρχεσθαι μικρὸν μὲν μὴ εἶναι, παρὰ μικρὸν δέ.
qu'un bon début n'est pas peu de chose, mais que cela tient à peu de chose ;

Ce segment, ainsi que celui qui suit, dépendaient encore du verbe Ἦλεγε du segment précédent ; comme plus haut, il n'était pas nécessaire d'en répéter la traduction, mais, une nouvelle fois, il fallait absolument marquer le lien de subordination par « que ».

Comme nous étions dans une infinitive, le verbe, à l'infinitif, ne pouvait être que εἶναι, et il était accompagné de la négation μή — utilisée beaucoup plus fréquemment et librement dans le III^e siècle de Diogène Laërce qu'à l'époque classique où l'on aurait attendu οὐ dans une proposition infinitive dépendant d'un verbe de discours. Le sujet était un autre infinitif, clairement substantivé celui-là, τό εὖ ἄρχεσθαι, « *le fait de bien commencer* » ; quant à μικρόν, il était attribut du sujet.

- καὶ εἰδέναι μὲν μηδὲν πλὴν αὐτὸ τοῦτο, τὸ μηδὲν εἰδέναι.
et qu'il ne savait rien à part ceci, justement : qu'il ne savait rien.

Ce passage pouvait paraître compliqué grammaticalement, mais la célébrité de l'anecdote aurait dû guider les candidats : « la seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien » est probablement le mot le plus fameux qui soit attribué à Socrate, et l'on s'attendait à ce qu'il soit connu de tout un chacun.

Le sujet de εἰδέναι n'est pas exprimé, ce qui est normal, car il est identique au sujet du verbe introducteur ἔλεγε : il s'agit donc de Socrate : « *[Il disait] qu'il ne savait rien* ».

αὐτὸ τοῦτο (« *ceci même* ») ici, ne renvoie pas à ce qui précède, mais au contraire annonce ce qui suit, à savoir l'infinitif substantivé τὸ μηδὲν εἰδέναι.

- Τοὺς τε τὰ ἀώρια πολλοῦ ἐωνημένους ἀπογινώσκειν ἔλεγεν εἰς τὰς ὥρας ἐλθεῖν.
Il disait que ceux qui ont acheté à prix d'or les choses avant le temps n'avaient pas l'espoir qu'elles arrivent à maturité / d'en atteindre la saison.

Cette phrase était probablement la plus difficile de la version et elle pouvait, à juste titre, désorienter les candidats. On a valorisé ceux d'entre eux qui en avaient correctement identifié tous les éléments et donné une construction cohérente.

La difficulté venait de la dimension imagée du propos et du trait d'esprit issu d'un jeu de mot entre ἀώρια (« ce qui n'est pas conforme à la ὥρα ») et τὰς ὥρας. « Ce qui est avant le temps, hors saison » pouvait correspondre à toute sorte de choses : des fruits, certes, mais cela pouvait être aussi des vertus.

Une autre difficulté, grammaticale cette fois, venait de l'identification du sujet de ἐλθεῖν : on pouvait considérer que c'était soit τοὺς ἐνωμένους, soit τὰ ἀώρια ; dans le deuxième cas, on aurait une petite anacoluthie, mais qui n'est pas gênante car, là encore, c'est un propos de Socrate dont on connaît le sens de la répartie. Les deux constructions pouvaient convenir ici.

Enfin, πολλοῦ est un génitif de prix, à associer au participe substantivé τοὺς ἐωνημένους : « ceux qui achètent à un grand prix ».

- Καί ποτε ἐρωτηθεῖς, τίς ἀρετὴ νέου, « Τὸ μηδὲν ἄγαν, » εἶπεν.
Et alors qu'on lui demandait un jour quelle était la qualité propre à un jeune homme, il répondit : « le principe du “rien de trop” ».

La forme ἐρωτηθεῖς ne dérivait pas du verbe ἐράω, « être amoureux », mais du verbe ἐρωτάω, « interroger », ici au participe aoriste passif masculin singulier ; le sujet, sous-entendu comme dans pratiquement tout le texte, était, encore et toujours, Socrate.

τίς ἀρετὴ νέου : il s'agissait ici d'une interrogative rapportant la question posée à Socrate. Le verbe, sous-entendu, était bien entendu « être » ; τίς accentué (hormis les cas où il s'agit d'un accent d'enclise) est toujours interrogatif : « *quelle est la vertu d'un jeune homme ?* ». On pouvait aussi comprendre νέου comme un collectif, « la jeunesse, les jeunes gens ».

Enfin, l'extrait se terminait sur la mention de la fameuse maxime delphique que Socrate avait faite sienne : « Rien de trop ». Faute de la connaître, certains auteurs de copies y ont vu une forme — on ne sait laquelle au juste — du verbe ἄγαμαι, « admirer ». L'article neutre τὸ qui la précède et la substantive a pour effet d'en faire une expression lexicalisée, ce qu'on a manifesté dans la traduction proposée par « le principe de ». On a accepté la traduction par « La juste mesure », dans la mesure où on voyait que la teneur de la réponse avait été bien comprise, et qu'on cherchait à l'explicitier.

Pour finir, nous adressons nos chaleureuses félicitations aux candidates et candidats qui ont brillé dans cette épreuve de version, mais surtout tous nos encouragements à celles et ceux qui s'y prépareront pour les années à venir. Il n'y a aucune fatalité : une version ratée ne laisse pas augurer que la suivante le sera également, tant il est vrai que les compétences dans ce type d'exercice s'acquièrent par la pratique ; en d'autres termes, on peut toujours s'améliorer. Nous espérons que les conseils que nous avons formulés ici seront utiles et que les futurs candidats en feront une base de travail, parmi d'autres.